

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

DEC- 75-2024

CONTRAT D'ENTRETIEN BALAYEUSE

EUROPE SERVICE

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la consultation des entreprises conformément à l'article R2122-8,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020, me donnant délégation pour traiter certaines affaires,

Considérant qu'il convient de conclure un contrat d'entretien pour la balayeuse du Centre Technique Municipal,

Vu la proposition formulée par la société EUROPE SERVICE,

D É C I D E :

Article 1er : Est acceptée la signature d'un contrat d'entretien pour la balayeuse du Centre Technique Municipal, entre la ville de Saint Marcel et la société EUROPE SERVICE, Parc d'activité de Tronquières – 15000 AURILLAC.

Article 2 : Le contrat définit les points suivants :

- Conditions particulières
- Descriptif du matériel ;
- Détail des opérations réalisées (Annexe 1) ;
- Liste des pièces (Annexe 2) ;
- Conditions générales d'application du contrat :

- Conditions d'exécution du contrat, services inclus, services exclus, révision générale du matériel, limite contractuelle, obligation du client, dégradation du matériel, durée et renouvellement de l'abonnement, clause résolutoire, prix et modalités de paiement, pièces de rechange, attribution de juridiction.

Article 3 : Le montant de la redevance s'élève à 4 530.00 € HT.

Article 4 : Le contrat prendra effet à la date de sa notification aux parties.

Article 5 : La Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et le Service Gestion Comptable de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société EUROPE SERVICE.

Article 6 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 14 novembre 2024

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,
Raymond BURDIN
Maire,

